

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Lettres

Università di Corsica Pasquale Paoli

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Formation au bi-plurilinguisme et à la médiation socioculturelle

Établissement déposant : Università di Corsica Pasquale Paoli

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La formation est une licence mention *Lettres*, parcours *Littérature et linguistique*.

Elle vise à délivrer aux étudiants à la fois des compétences disciplinaires dans les deux domaines-clefs que sont d'une part la langue et la linguistique française et d'autre part la littérature française et comparée. En termes de savoir-faire, elle vise le développement des compétences de compréhension, d'analyse critique et de rédaction.

Les débouchés visés, accessibles pour l'essentiel après une poursuite d'études au niveau master, concernent les métiers de l'enseignement du premier et du second degré ou de la recherche, mais aussi certains métiers de l'administration, de l'édition, de la culture ou de l'information

Ouverte en 2004-2005, elle est sise à l'Université de Corse à Corte et est délivrée en présentiel.

Analyse

Objectifs
<p>La mention de cette licence est <i>Lettres</i>, parcours <i>Littérature et linguistique</i>. Le dossier expose clairement les objectifs de celle-ci. Issue d'une articulation entre des sections de Lettres Modernes et de Sciences du langage, elle propose d'acquérir des compétences et des connaissances en littérature et en linguistique, tant sur le plan théorique que professionnel. Cependant, dans le champ <i>Formation au bi-plurilinguisme et à la médiation socioculturelle</i>, cette formation, tout en étant lisible, semble monolithique. Organisé autour de la littérature et de la linguistique, ce parcours rend peu visible les connaissances et savoir-faire de la médiation socio-culturelle, sauf à reconnaître que celle-ci se résume à savoir « lire en public et animer un groupe autour d'un thème choisi ».</p> <p>La formation est toutefois en parfaite adéquation avec le master proposé <i>Langues et cultures</i> et le master <i>Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation</i> (MEEF) proposé par l'Université. Les débouchés évoqués intéressent avant tout les métiers de l'enseignement. Le dossier relate de façon hiérarchisée les connaissances et les compétences attendues ainsi que les débouchés visés et constatés en France et à l'étranger.</p> <p>Une fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est jointe au dossier. Complète, elle décrit parfaitement les compétences à acquérir en littérature et en linguistique pour prétendre aux métiers de l'enseignement ou aux métiers qui nécessitent une très bonne maîtrise de l'expression écrite et orale comme l'orthophonie, le journalisme, l'édition, l'administration, etc.</p>
Organisation
<p>L'organisation est bien explicitée, année par année.</p> <p>Le socle commun des connaissances est mis en place dès la première année de licence (L1). Le nombre d'heures consacré à</p>

la méthodologie et au renforcement des prérequis à l'entrée dans la formation y contribue. La formation comprend des enseignements transversaux ne concernant pas directement la littérature ou la linguistique : récit filmique, culture générale, leur lien avec les métiers de la médiation socio-culturelle est cependant peu visible. Sur 18 unités d'enseignements (UE), 10 sont disciplinaires, 7 transversales et 1 disciplinaire/transversale. 4 langues vivantes sont proposées et enseignées dans le cadre de cette licence : anglais, italien, corse et espagnol. La présence des langues anciennes prépare à la fois aux métiers de l'enseignement et à la recherche orientée essentiellement sur les langues et la culture romanes dans l'espace méditerranéen.

Vu son succès, le français langue étrangère (FLE) d'optionnel est devenu obligatoire à partir du semestre 3 dans une visée professionnalisante, essentiellement l'enseignement.

La licence comprend 1650 heures de cours, soit 150 heures au-dessus du volume horaire obligatoire. Cependant, l'ensemble du contenu de la formation est en adéquation avec le cadre des formations de licence selon l'arrêté du 22 janvier 2014.

Positionnement dans l'environnement

Dans l'établissement, la formation est bien positionnée par rapport à la recherche et aux métiers de l'enseignement. Ainsi, les enseignements donnent-ils les savoirs et les outils pour intégrer la recherche concernant l'espace méditerranéen développée au sein de l'UMR-CNRS LISA (Lieux, Identités, eSpaces, Activités) et de l'école doctorale ED377 *Environnement et société*. En revanche, si les enseignements sont essentiellement orientés vers les métiers de l'enseignement, ceux concernant la médiation socio-culturelle demeurent théoriques. L'aspect technique des métiers qui intéressent ce secteur professionnel est oublié, et les enseignements de sociologie, de droit, histoire des arts, etc. sont absents. Ceci n'est pas en adéquation avec les lieux de stage proposés qui ont, pour une grande part, un lien avec la médiation socio-culturelle (Office du Tourisme de Corte, Association A Rinacita, etc.).

Toutefois, si une convention a été signée avec la Région dans le domaine de l'emploi public au niveau de l'établissement, le positionnement est relativement faible du point de vue des partenariats locaux avec des entreprises privées et/ou associatives. Dans le cadre des liens avec le lycée, une convention a été signée avec la classe préparatoire littéraire du lycée Giocante de Bastia.

Les partenaires nationaux sont l'Université de Nice et Toulon Sud Var. Des conventions internationales existent entre la licence *Lettres parcours Littérature et linguistique* et l'Université Aristote de Thessalonique en Grèce et l'Université de Catane en Italie.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est formellement identifiée et comprend 42 enseignants dont 13 enseignants-chercheurs : 3 PR (professeurs), 3 MCF HDR (maître de conférences habilités à diriger des recherches), 7 MCF issus de différentes sections du CNU (conseil national des universités) : 73, 10, 7, 8, 18 (ceci assure également la dimension interdisciplinaire de la formation). Les sections littéraire et linguistique du CNU sont bien représentées. L'est également la section 73 cultures et langues régionales conformément aux objectifs de la formation.

L'équipe est constituée d'enseignants-chercheurs venant de la composante, à l'exception d'un. Des enseignants issus de l'enseignement secondaire ainsi que des doctorants en contrat doctoral et des ATER (attachés temporaires d'enseignements et de recherche) s'ajoutent à l'équipe pédagogique. La formation ne compte que 2 intervenants professionnels mais, compte tenu de sa spécificité, cela ne pose pas problème.

L'équipe permet une formation de qualité en langue corse, spécificité de la licence.

L'ensemble des responsabilités est assuré par le directeur de département, également correspondant Erasmus.

L'année est ponctuée par les réunions régulières de l'équipe pédagogique, ce qui permet une cohérence de l'enseignement et un suivi des étudiants.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

L'effectif total de la formation de licence est en 2015-2016 de 37 étudiants. A la lecture des graphiques, la formation peine à recruter et est en souffrance. Une baisse très importante des inscrits pédagogiques est à souligner pour l'année 2015-2016 en L1 : 16 étudiants inscrits en 2014-2015 et 8 en 2015-2016.

En revanche, le nombre d'inscrits pour la L3 (troisième année de licence) a augmenté depuis 2011-2012 (11 étudiants) et, après un effondrement en 2012-2013, 5 étudiants et 6 en 2014-2015, l'année 2015-2016 compte le plus d'inscrits pédagogiques pour ce niveau d'études, soit 17 étudiants.

62,5 % des étudiants de L1 abandonnent à la fin de l'année. Toutefois, le dossier indique que presque tous ces départs sont des réorientations. En L3, le taux de réussite est important : 95 %.

L'absence d'insertion professionnelle immédiate pour les diplômés de cette licence est à noter, ce qui semble être en inadéquation avec les objectifs visés et présentés en ouverture du dossier.

Sur 14 étudiants sortis en 2014-2015 avec la licence, 8 ont poursuivi en master en continuité avec la filière, 5 dans une autre filière de l'Université de Corse, et 1 est parti ailleurs.

Selon le supplément au diplôme, la poursuite d'études peut s'effectuer en master *MEEF*, master *Langues et cultures parcours Territoires littéraires et linguistiques*, ou master *Sciences de l'information et de la communication*.

<p>Place de la recherche</p>
<p>Le lien est fort entre les enseignements et la recherche, notamment autour de l'espace méditerranéen et de la langue corse. L'initiation à la recherche est donnée sous la forme d'une solide formation méthodologique en littérature et en linguistique dès la première année. Les masters recherche <i>Territoires littéraires et linguistiques</i> et <i>Sciences de l'information et de la communication</i> sont des débouchés privilégiés pour cette licence. Les étudiants participent aux activités du laboratoire UMR-CNRS LISA et de l'école doctorale (conférences, participation aux colloques).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Les objectifs de la formation en termes de compétences professionnelles sont clairement définis. La deuxième année (L2), les étudiants bénéficient du module Projet professionnel, renforcé en L3 notamment par un atelier de rédaction de CV et de lettres de motivation. Il existe un module de préparation aux techniques d'expression des concours administratifs. Le stage est présent dans la formation. Il est d'observation en L2 et de mise en situation en L3. L'ouverture sur l'entreprise apparaît peu de façon spécifique, même si, dans le cadre du dispositif PEPITE (Pôle étudiant pour l'Innovation, le transfert et l'Entrepreneuriat) les étudiants peuvent obtenir le statut d'étudiant-entrepreneur. La fiche RNCP jointe est très éclairante sur la progression dans l'acquisition des savoirs et des compétences de la première à la troisième année.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Les stages existent, ils sont préparés en amont avec les étudiants et suivis par deux tuteurs : un enseignant et un professionnel. Le stage fait l'objet d'une convention normalisée. Un bureau d'aide à l'insertion professionnelle accompagne les étudiants dans le processus de recherche de stages et dans l'élaboration de leur projet professionnel. Même si l'accompagnement porte également sur un certain nombre d'entreprises susceptibles d'accueillir des stagiaires, ces derniers sont majoritairement absorbés par des structures publiques et/ou associatives.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>L'ouverture vers l'international est pensée selon deux démarches qui semblent particulièrement pertinentes et cohérentes, à savoir, d'une part, le renforcement de l'enseignement des langues étrangères et, d'autre part, la mise en œuvre systématique de partenariats avec les universités étrangères de façon à conjuguer Formation/Recherche/Stages. Ainsi, sont encouragés les séjours à l'étranger (programmes ERASMUS, CREPUQ, Free MOVER et CIEP) et les crédits européens acquis par les étudiants dans le cadre de ce séjour (Europe) font l'objet d'un processus formalisé et connu par les étudiants. Cette information correspond à la mise en place d'un contrat d'études établi à partir d'un système d'ECTS. Les pays partenaires de l'Université de Corse sont l'Espagne, la Grande Bretagne, l'Italie, le Luxembourg, la Grèce. L'appartenance à l'ARC (Association de recherche et de création) permet des échanges avec l'Université de Nice Sophia Antipolis, Pierre et Marie Curie, Sud Toulon Var, Gênes et Turin et vise donc à renforcer le cadre méditerranéen de la formation en lien avec la recherche. De même, l'Université de Corse a rejoint l'université numérique Tethys. Malgré ces programmes et ces dispositifs, en 2014-2015, un seul étudiant de <i>Lettres modernes</i> a effectué une mobilité en Espagne dans le cadre d'Erasmus. La mobilité des étudiants est donc particulièrement faible.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Une politique de pré-orientation des lycéens est menée en partenariat avec les lycées. La pratique de l'orientation active n'est cependant pas indiquée. Le recrutement est classique : APB (Application Post-Bac) pour la L1 et Ciell pour les nouveaux entrants en L2 et L3. Il existe des dispositifs de soutien et de remédiation solides sous la forme d'enseignements spécifiques (culture générale, méthodologie et de suivi par groupe). La culture générale est dispensée sous la forme de conférences évaluées par la présence et sur une rapide évaluation des connaissances. La méthodologie, aide à la réussite, est liée à la discipline : dissertation, commentaire. Il existe un suivi par groupe de 20 à 25 étudiants. Malgré cet excellent accompagnement, les cours de renforcement de langue française n'apparaissent pas de façon spécifique dans la maquette. Les critères d'identification des étudiants en difficulté ne sont également pas spécifiés ; enfin il n'est pas mentionné si les cours de remédiation sont facultatifs ou obligatoires.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les étudiants ont accès à l'ENT (environnement numérique de travail). Il existe des enseignements en présentiel mais également des dispositifs mis en place pour les étudiants en situation de handicap, en milieu carcéral et aussi pour les</p>

étudiants salariés. Ces dispositifs - mises en ligne des contenus pédagogiques sur l'ENT, aménagements d'examens, tutorats pédagogiques - sont très appréciés par les étudiants qui travaillent ou ne peuvent suivre les cours à l'Université. L'enseignement des langues donne accès à une certification qui n'est toutefois pas obligatoire (CLES). Dans la licence, le numérique est présent sous la forme de la préparation au C2iN1. Dans le supplément au diplôme, il est précisé que l'étudiant « doit savoir étudier des logiciels d'édition multimédia et de gestion de bases de données ». Cependant, cet enseignement numérique est peu explicité dans la maquette ou dans le tableau des UE.

Evaluation des étudiants

Les règles d'évaluation sont clairement expliquées aux étudiants. L'évaluation est en contrôle continu et examen terminal. La composition des jurys est clairement établie et affichée selon la règle. Les diplômes sont délivrés selon la règle nationale et les consignes européennes.

Suivi de l'acquisition de compétences

Un accompagnement pédagogique est mis en place afin d'aider les étudiants à définir leur projet professionnel au sein de la Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (POIP). De plus, les étudiants bénéficient du Portefeuille d'Expérience et de Compétence (PEC). En conséquence, l'étudiant peut réaliser un bilan de compétences qui l'aide à s'orienter vers divers métiers.

Le supplément au diplôme cible de façon plus exacte les débouchés que ceux énoncés dans la fiche RNCP. Le supplément au diplôme définit en matière de débouchés les deux secteurs majeurs de la formation, à savoir l'enseignement et la recherche.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est assuré par le service général de l'observatoire des formations et de l'insertion professionnelle (OFIP). Dans la formation, il y a une enquête qui est faite, mais les résultats ne sont pas analysés, notamment en ce qui concerne les réorientations à la fin de la L1. La tenue de réunions à mi-parcours et d'entretiens individualisés sont les seuls éléments d'explication justifiant les 65 % d'étudiants réorientés. Les filières qui accueillent les étudiants venant de Lettres ne sont pas précisées. Le suivi des diplômés est également possible à travers l'annuaire des anciens, disponible sur l'ENT.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Il existe un conseil de perfectionnement intitulé « Lettres langues ». Il est composé du doyen, des deux vice-doyens, de deux administratifs, de cinq responsables pédagogiques et de cinq représentants professionnels, les étudiants ne sont pas représentés. Le conseil de perfectionnement envisage aussi bien une évaluation de la formation et des enseignants par les étudiants qu'une autoévaluation. Pour améliorer le processus d'autoévaluation par enquête en ligne, deux membres du personnel ont suivi une formation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Les objectifs scientifiques et professionnels sont clairement définis.
- La double spécialisation en langue française et en langue corse.
- Les enseignements conséquents en littérature française et en linguistique générale et romane ayant pour visée le master enseignement *MEEF*.
- L'attention soutenue portée aux acquis méthodologiques nécessaires à l'orientation professionnelle.
- L'équipe pédagogique interdisciplinaire.

Points faibles :

- Le faible effectif de la licence est accentué par un taux d'abandon important.
- Si certaines formations sont visées (licence ou master), les UE transversales sont insuffisantes pour constituer de véritables passerelles ou de réorientation.
- La mobilité internationale des étudiants est très faible.
- L'absence de données concernant le devenir des étudiants après l'obtention de la licence.

Avis global et recommandations :

La licence est satisfaisante pour la formation au bi-plurilinguisme et la préparation au master *MEEF* et au parcours *Territoires littéraires et linguistiques* du master *Langues et cultures*. Elle permet de solides acquis méthodologiques notamment en linguistique et lettres. Cependant, son lien avec le champ de *Formation au bi-plurilinguisme et à la médiation socioculturelle* n'est pas évident et difficilement perceptible.

De plus, il paraîtrait indispensable d'augmenter l'attractivité de cette licence aux effectifs trop faibles. Dans ce but, une ouverture vers le lien entre écriture et numérique (qui peut très aisément trouver des fondements autant dans les études littéraires qu'en linguistique) pourrait être envisagée. De même, l'intensification de la mobilité étudiante afin de pratiquer les langues sur le terrain des espaces méditerranéens renforcerait le caractère professionnel de la formation et ferait sans aucun doute augmenter les effectifs.

Observations de l'établissement



Eléments de réponse aux avis et recommandations des experts du HCERES

Licence Lettres

- ✓ Afin de remédier au faible effectif de cette Licence, problématique qui perdure depuis plusieurs années et dont nous sommes pleinement conscients, nous proposons dans le cadre de notre dossier d'accréditation la création d'une nouvelle mention Lettres-Langues qui permettrait d'une part de bénéficier d'un flux entrant plus conséquent et d'autre part de rendre notre formation plus attrayante avec des débouchés plus larges.
- ✓ Etant conscients de l'insuffisance de l'ouverture à l'international liée aux difficultés dues à l'insularité et au surcoût financier qu'elle génère, nous avons renforcé dans un premier temps les enseignements en LVE. De plus, nous pensons que l'ouverture prochaine du Centre des Langues à l'Université de Corse devrait inciter davantage les étudiants à la mobilité. Une réflexion est actuellement engagée quant à l'aide financière à apporter aux étudiants afin de favoriser l'ouverture à l'international.
- ✓ Concernant le devenir des étudiants de cette Licence après l'obtention de leur diplôme et compte tenu du fait qu'il ne s'agit pas d'une licence à insertion professionnelle directe, la grande majorité des étudiants poursuivent leurs études dans les Masters de l'Université de Corse ou dans d'autres établissements.
- ✓ Concernant le volume horaire de 351h d'enseignement de corse il semble y avoir une erreur d'interprétation. L'étudiant de Licence Lettres reçoit au total 108h (à raison de 36h/année) d'enseignement de langue corse comme tous les étudiants de la FLLASHS.

Le Président de l'Université de Corse


Paul-Marie ROMANI

